



Commune de  
**Sultz-les-Bains**

---

**Information sur les risques majeurs**

---

**dicrim**

**Document d'Information Communal  
sur les Risques Majeurs**

Elaboré par la Commune de Sultz-les-Bains

# Sommaire

	<b>Pages</b>
<b>Sommaire</b>	<b>2</b>
<b>Abréviations et sigles</b>	<b>3</b>
<b>Éditorial du Maire</b>	<b>4</b>
<b>Les risques majeurs à Soultz-les-Bains, ayons les bons réflexes !</b>	<b>5</b>
<b>Chapitre 1 Risques majeurs et information préventive</b>	<b>6</b>
<b>Chapitre 2 Quels risques majeurs à Soultz-les-Bains ?</b>	<b>13</b>
<b>Chapitre 3 Comment l'alerte est-elle donnée ?</b>	<b>14</b>
♦ Sous-chapitre 3.1 L'Alerte à Soultz-les-Bains	<b>15</b>
<b>Chapitre 4 Carte des risques</b>	<b>16</b>
<b>Chapitre 5 Les risques d'origine naturelle</b>	<b>17</b>
♦ Sous-chapitre 5.1 Le risque inondation	<b>17</b>
♦ Sous-chapitre 5.2 Le risque coulées d'eaux boueuses	<b>25</b>
♦ Sous-chapitre 5.3 Le risque mouvements de terrain	<b>30</b>
♦ Sous-chapitre 5.4 Le risque sismique	<b>31</b>
♦ Sous-chapitre 5.5 Le risque fortes chutes de neige	<b>35</b>
♦ Sous-chapitre 5.6 Le risque canicule	<b>37</b>
♦ Sous-chapitre 5.7 Le risque grand froid	<b>39</b>
♦ Sous-chapitre 5.8 Risques météorologiques divers	<b>41</b>
<b>Chapitre 6 Les risques d'origine technologique</b>	<b>42</b>
♦ Sous-chapitre 6.1 Le risque transport de matières dangereuses par route	<b>42</b>
<b>Chapitre 7 Les risques sanitaires</b>	<b>46</b>
♦ Sous-chapitre 7.1 Le risque accident nucléaire	<b>46</b>
♦ Sous-chapitre 7.2 Le risque épidémies / pandémies grippales / maladies contagieuses	<b>49</b>
<b>Chapitre 8 Autres risques</b>	<b>51</b>
♦ Sous-chapitre 8.1 La menace terroriste	<b>51</b>
<b>Chapitre 9 Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S)</b>	<b>53</b>
<b>Plan d'affichage du DICRIM</b>	<b>54</b>
<b>Affiche du DICRIM</b>	<b>55</b>
<b>Lexique</b>	<b>56</b>
<b>Numéros d'urgence</b>	<b>57</b>
<b>Numéros utiles</b>	<b>57</b>
<b>Pour en savoir plus...</b>	<b>58</b>
<b>Autoprotection du citoyen</b>	<b>59</b>
<b>Reconnaissance de l'Etat de Catastrophe Naturelle</b>	<b>60</b>
<b>Rappel des principales consignes en cas de catastrophe</b>	<b>61</b>

## Abréviations et sigles

**ASN** Autorité de Sûreté Nucléaire  
**BRGM** Bureau de Recherches Géologiques et Minières  
**CCAS** Centre Communal d'Action Sociale  
**CCS** Centre de Coordination de Sauvetage  
**CODIS** Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours  
**COS** Commandant des Opérations de Secours  
**CREP** Constat de Risque d'Exposition au Plomb  
**CTE** Centre d'Etudes de l'Équipement  
**DCS** Document Communal Synthétique  
**DDAF** Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt  
**DDASS** Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales  
**DDE** Direction Départementale de l'Équipement  
**DDRM** Dossier Départemental sur les Risques Majeurs  
**DDT** Direction Départementale des Territoires  
**DICRIM** Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs  
**DOS** Directeur des Opérations de Secours  
**DRAAF** Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
**DRIRE** Direction Départementale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement  
**EDF** Electricité de France  
**EMA** Ensemble Mobile d'Alerte  
**ENRT** Etat des Risques Naturels et Technologiques  
**ERP** Etablissement Recevant du Public  
**ICPE** Installation Classée pour la Protection de l'Environnement  
**INES** Echelle Internationale des Événements nucléaires  
**INPES** Institut National de Prévention pour la Santé  
**IRSN** Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire  
**MSK** Echelle de Medvedev-Sponheuer-Karnik  
**OMS** Organisation Mondiale de la Santé  
**ONF** Office National des Forêts  
**ONU** Organisation des Nations Unies  
**ORSEC** Organisation de Réponse de Sécurité Civile  
**PCA** Plan de Continuité des Activités  
**PCS** Plan Communal de Sauvegarde  
**PLU** Plan Local d'Urbanisme  
**POS** Plan d'Occupation des Sols  
**PPI** Plan Particulier d'Intervention  
**PPMS** Plan Particulier de Mise en Sécurité  
**PPRn** Plan de Prévention des Risques naturels  
**PPRI** Plan de Prévention du Risque Inondation  
**PPRT** Plan de Prévention des Risques Technologiques  
**PSI** Plan de Surveillance et d'Intervention  
**RéNaSS** Réseau National de Surveillance Sismique  
**RID** Réglementation concernant le Transport International Ferroviaires des Marchandises Dangereuses en Europe  
**RNA** Réseau National d'Alerte  
**SGDSN** Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale  
**SPC** Service de Prévision des Crues  
**TMD** Transport de Matières Dangereuses  
**VIGIPIRATE** plan gouvernemental de Vigilance, de Prévention et de Protection face aux menaces d'Actions Terroristes

### Le MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Les évènements récents ont montré que la France, comme les autres nations pouvaient être touchées par des catastrophes majeures.

Parce qu'il est impossible de prétendre maîtriser les aléas de la nature et parce qu'il se peut toujours que, malgré les précautions un accident survienne, il est important que chaque citoyen soit informé sur les risques qu'il encourt et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger.

Plus précisément, les risques qui sont susceptibles d'affecter notre Commune sont au nombre de 4 grands groupes qui se déclinent ainsi :

- Les risques d'origine naturelle : inondations, coulées d'eaux boueuses, séisme, fortes chutes de neige, grand froid, canicule.
- Les risques d'origine technologique : industriels, transports industriels pour voie routière, canalisation.
- Les risques sanitaires : accidents nucléaires, épidémies, maladies contagieuses, pandémies grippales.
- Les autres risques : la menace terroriste.

Ce document est destiné à nous apprendre les bons réflexes pour appréhender ces situations exceptionnelles.

C'est dans un souci d'information et de prévention que nous avons élaboré ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Cette brochure de sensibilisation, simple, concise et pratique permet d'acquérir les bons réflexes pour être acteur de sa propre sécurité et de tenir efficacement sa place dans l'effort collectif de protection et de défense de la population.

La sécurité est l'affaire de tous, à chacun d'anticiper et d'agir.

**Guy SCHMITT**  
Maire de Sultz-les-Bains

## **Les risques majeurs à SOULTZ-LES-BAINS, Ayons les bons réflexes !**

Avec le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), la Commune de Soultz-les-Bains souhaite informer l'ensemble des personnes vivant et/ou travaillant à Soultz-les-Bains.

Le DICRIM est une adaptation locale du Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM), établi par Monsieur le Préfet du Bas-Rhin en 2002, recensant les risques majeurs auxquels les habitants du département peuvent être confrontés. Il s'appuie aussi sur le Document Communal Synthétique de Soultz-les-Bains établi par la Préfecture en 2008.

Il répond à l'obligation du Décret n°90-918 du 11 Octobre 1990 relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques majeurs, demandant au Maire de relayer l'information auprès de ses administrés. L'objectif de ce document réglementaire est d'informer la population sur les risques majeurs identifiés sur la commune de Soultz-les-Bains et de la sensibiliser aux mesures de prévention et de sauvegarde pour se protéger.

Il a été créé en parallèle du Plan Communal de Sauvegarde de la Commune de Soultz-les-Bains. Ce plan d'organisation des secours répond à l'obligation du décret d'application du 13 septembre 2005 relatif à l'obligation de la mise en place d'un PCS dans les communes disposant d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRn) ou d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI).

**Nous vous invitons  
à prendre connaissance  
de ces informations.**